

Séance ajournée du conseil municipal, le mercredi 17 avril 2024, à 7 h 50, à la salle du conseil

ORDRE DU JOUR

- A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;
- B. Adoption de l'ordre du jour ;
 - a) Adoption du Règlement 622.
- C. Levée de la séance

Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

Municipalité de Sacré-Cœur

JL/md